

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
NITSAVIM-VAYÉLEKH
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011
25 ELLOUL 5771
AVOT 5 & 6

44^e année

48

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Pour l'anniversaire du monde

La coutume, répandue parmi tous les hommes, veut que l'on célèbre les anniversaires. Il en est sans doute de plus importants que d'autres et, pour cette raison, ils ne sont pas tous fêtés avec le même faste, comme s'il y avait une attention différente apportée à l'un ou à l'autre. C'est justement cette semaine que le monde est né, le 25 du mois d'Eloul. Un calcul simple nous en fait prendre conscience. Roch Hachana tombe le jour où D.ieu créa l'homme, le 1^{er} Tichri. C'était le sixième de la création. Six jours avant, cela fait précisément le 25 Eloul, ce Chabbat. Il est clair que vivre un tel anniversaire concerne chacun en tant qu'habitant du monde et gardien de sa pérennité. C'est certainement un jour remarquable, et pourtant peu remarqué. Aucune cérémonie n'est prescrite à cette occasion et tout semble s'effacer devant la perspective toujours grandissante du rendez-vous de Roch Hachana.

C'est justement ce désintérêt apparent qui attire ici le regard. Certes, Roch Hachana – et le grand retour à D.ieu auquel il appelle – emplit notre conscience. Pourtant, penser au monde ne paraît-il pas naturel ? Celui-ci n'est-il pas notre indispensable demeure ? Certaines questions portent leur réponse en elles-mêmes. Le monde fut créé dans un but : en faire la résidence Divine. Pour cela, il fut

confié à l'homme afin que ce dernier, dans les termes du verset, « le travaille et le garde ». C'est dire qu'il est, en quelque sorte, le couronnement de toute l'œuvre de la création. S'il y apparaît en dernier, c'est parce que ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il peut y entreprendre sa tâche. D'une certaine façon, la création du monde fait partie de lui-même, car c'est lui qui lui donne sens. Et sa responsabilité est immense. Lorsqu'il regarde autour de lui, il prend conscience que l'harmonie des choses ne dépend que de lui, que l'équilibre général est littéralement entre ses mains. Il comprend qu'il détient toutes les clés, confiées par le Créateur pour qu'il en fasse le meilleur usage.

Ce n'est pas que d'une vision collective qu'il s'agit ici même si elle nous est commune. Car cette responsabilité ne peut pas être diluée dans le plus grand nombre. Elle appartient, individuellement et à égalité, à chacun. L'idée est certes bien ambitieuse. Voici qu'à l'occasion de l'anniversaire du monde, il nous faut redécouvrir que nous en sommes les gardiens. En un temps où l'on entend de-ci de-là s'exprimer les inquiétudes et les interrogations sur l'avenir, voici un jour qui rappelle des choses essentielles : c'est de l'homme que tout dépend, c'est à lui qu'il appartient d'agir. Et il dispose de la force et de la volonté de le faire. N'est-ce pas aussi là toute l'histoire du peuple juif ?

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Nitsavim-Vayélekh

«Vous vous tenez, en ce jour, tous, devant l'Eternel votre D.ieu : vos chefs de tribus, vos anciens et vos officiers et tous les hommes d'Israël ; vos plus jeunes, vos épouses et l'étranger qui est dans votre camp, depuis votre porteur de bois jusqu'à votre puits d'eau» (Devarim 29 : 9-10)

«Nos Sages ont dit : 'Tout Israël est garant l'un de l'autre' (Talmud Chavouot 39a). Mais une personne ne peut servir de garant à une autre que si elle possède, dans un certain domaine, plus de ressources que celle qu'elle garantit. Par exemple, un pauvre ne pourrait, de toute évidence, être accepté comme garant pour le prêt que contracterait un riche. Ainsi, si le Talmud énonce que tous les Juifs sont mutuellement des garants, cela signifie que dans chaque Juif existe une qualité où il surpasse tous les autres.»

(Extrait d'un commentaire du Rabbi)

Nitsavim Choisissez la vie

«Je fais appel, en ce jour, au ciel et à la terre pour qu'ils soient témoins. J'ai placé devant vous la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Et vous choisirez la vie pour que vous et vos enfants viviez. » (Devarim 30 : 19)

Avons-nous vraiment besoin que la Torah nous enjoigne de choisir la vie ? Quelle personne sensée choisirait-elle la mort ?

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT NITSAVIM-VAYÉLEKH

PARIS – ILE DE FRANCE
Entrée : 19h 29 • Sortie 20h 32

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	19.08	Bordeaux	19.41	Grenoble	19.16
Lyon	19.19	Toulouse	19.32	Montpellier	19.23
Marseille	19.17	Nice	19.09	Lille	19.27
		Nancy/Metz	19.14	Nantes	19.44

à partir du dimanche 18 septembre 2011

Heure limite du Chema : 10h37 Pose des Téléphones : 6h28



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

Une des réponses possibles à cette question est qu'il nous faut prendre une décision consciente de vivre et pas seulement de végéter. Choisir la vie signifie choisir une vie qui a un sens, une vie engagée dans des valeurs supérieures. Ai-je fait la différence en ayant vécu si longtemps sur la planète Terre ? Quelqu'un verra-t-il une différence quand je m'en irai ? Ma vie est-elle productive, valable ? Il est relaté que le premier Rabbi de Loubavitch, Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi, voulut bénir Rabbi Yekoutiel Liepler avec la richesse. Ce dernier déclina l'offre arguant qu'il craignait que cela ne le distraie de questions plus spirituelles. Quand le Rabbi lui proposa alors de le bénir de longévité, il répondit que cela ne devrait pas être «des années paysannes, avec

des yeux qui ne voient pas et des oreilles qui n'entendent pas, où l'on ne peut ni voir ni sentir la Divinité». Rabbi Yekoutiel faisait le difficile, semble-t-il ! Le Rabbi lui offrait une bénédiction exceptionnelle et il posait des conditions ! Mais en fait, il avait choisi la vie et il avait choisi de vivre une vie qui aurait un but, qui serait productive et ferait réellement une différence tangible. Il n'était pas intéressé par une longue vie si, dans son essence, elle était une vie vide. Au moment où nous nous tenons à l'approche de Roch Hachana, prenons la résolution de choisir la vie. Vivons une vie attachée aux valeurs et aux actions prônées par la Torah. Et soyons bénis d'une bonne et douce année.

Vayélé'h Une vie précise

«Et Moché alla et dit les paroles suivantes devant tout Israël. Et il leur dit : 'J'ai cent et vingt ans aujourd'hui...' » (Devarim 31 : 1-2)

«Aujourd'hui mes jours et mes années ont été accomplis ; en ce jour je suis né et en ce jour je vais mourir... Cela vient nous enseigner que D.ieu accomplit les jours des Justes jusqu'au jour et au mois, comme il est écrit (Chemot 23 : 26) : 'j'accomplirai le nombre de tes jours.' » (Rachi, ibid ; Talmud Roch Hachana 11a)

Une année constitue davantage qu'une quantité de temps; c'est un cycle, une suite de transitions qui ne suit son cours que pour se répéter encore et encore. Au niveau physique, une année marque l'accomplissement d'un cycle solaire et la répétition d'une séquence de saisons et des cycles vitaux qu'elles engendrent. Au niveau spirituel, chaque année apporte la répétition de diverses influences spirituelles révélées par les Fêtes (la liberté à Pessa'h, la joie à Souccot, etc.), selon leur position sur le calendrier hébraïque. C'est la raison pour laquelle le mot hébreu pour «année» - *Chana*, signifie à la fois «changement» et «répétition». Car l'année incorpore toute une série de transformations qui constituent l'expérience humaine. Mais parallèlement, chaque année de notre vie ne fait que répéter ce cycle, parvenant ainsi à une année de maturité et d'accomplissements. En d'autres termes, nous pouvons dire que nous vivons tous un an et puis

revivons notre vie autant de fois qu'il nous l'est permis, chaque fois à un niveau plus élevé, comme une spirale qui répète le même itinéraire à chaque circonvolution, mais de plus en plus haut.

C'est là que réside le sens d'une vie «accomplie» dans la mesure où elle consiste en des années de calendrier complétées. Moché était né le 7 Adar, jour où il quitta également ce monde.

Et que fit Moché le jour de son cent-vingtième anniversaire ? Il «alla» ! Il avança, il grandit, il inspira, il enseigna. Il bénit. Il accomplit.

Il y a 86 400 secondes dans un jour. Cela veut dire 86 400 occasions d'accomplir la volonté de D.ieu, dans l'esprit, dans la parole et dans l'action.

Moché, qui connaissait le sens de la vie et qui en appréciait chaque seconde, remplit son dernier jour autant que possible. Il avait encore un jour pour grandir et il en tira profit au mieux.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 18 septembre - 19 Elloul

Mitsva positive n° 91: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler le "Notar" (reste de la viande des sacrifices consacrés, après le délai fixé pour sa consommation).

• Lundi 19 septembre - 20 Elloul

Mitsva positive n° 90: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler les sacrifices consacrés qui sont devenus impurs.

• Mardi 20 septembre - 21 Elloul

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

• Mercredi 21 septembre - 22 Elloul

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

Mitsva positive n° 118: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de celui qui tire profit des objets consacrés à D.ieu ou consomme par inadvertance, par exemple une offrande faite par élévation (Terouma), restitue ce dont il a tiré profit ou ce qu'il a mangé en y ajoutant le cinquième en sus.

• Jeudi 22 septembre - 23 Elloul

Mitsva négative n° 113: Il nous est interdit de faire travailler un animal destiné au sacrifice.

• Vendredi 23 septembre - 24 Elloul

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

• Samedi 24 septembre - 25 Elloul

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

Mitsva positive n° 55: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir en sacrifice un agneau pascal le 14 Nissan.

Mitsva négative n° 115: C'est l'interdiction qui nous a été faite de sacrifier l'agneau pascal en présence du pain levé.

Mitsva négative n° 116: Il nous est interdit de laisser la graisse non encore offerte du sacrifice pascal jusqu'à ce qu'elle devienne inapte au sacrifice et soit considérée comme un vulgaire reste.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

J'ai été élu au Sénat américain en 1982. Quelques années plus tard, mon frère Marty Hecht et mon neveu, le Dr Haïm Hecht, m'emmenèrent à Brooklyn pour rencontrer le Rabbi lors d'un Farbrenguen (réunion hassidique). Le Rabbi me dit, entre autres : «Votre mission prioritaire doit être de faire sortir des Juifs d'Union Soviétique!» Je mentionnai alors que ma mère – de mémoire bénie – avait émigré de Russie au début du siècle : sa famille avait ainsi échappé aux persécutions et aux massacres perpétrés par les Cosaques. «La clé de cette mission, continua le Rabbi, est la diplomatie discrète!» Il faut se rappeler qu'à l'époque, la guerre froide faisait encore rage entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

Trois ans plus tard, le Sénat américain devait se prononcer pour une élection importante. Le Président Ronald Reagan avait besoin de ma voix pour assurer sa majorité. J'avais toujours été un de ses plus ardents partisans car je trouvais qu'il était le meilleur ami qu'Israël avait jamais eu à la Maison Blanche.

Je rencontrai personnellement le Président et l'assurai de mon soutien. Puis j'ajoutai que j'avais une requête personnelle à formuler : je rappelai au Président que ma mère avait émigré de Russie et que c'était uniquement grâce à cet acte que j'étais né aux Etats-Unis et que je le représentais au Sénat américain. J'insistai pour qu'il évoque la liberté de quitter le pays pour les Juifs soviétiques lors de la prochaine conférence au sommet : «Par ailleurs, ajoutai-je, ceux qui seront autorisés à quitter l'Union Soviétique ne devront pas être seulement des personnes âgées ou malades mais aussi des enfants, des adolescents, des médecins et des savants. Chacun d'entre eux devrait pouvoir jouir du droit élémentaire à la liberté de mouvement!» Le Président Reagan m'écouta attentivement et accepta ma suggestion.

De fait, je fus la dernière personne à qui il avait accordé un rendez-vous avant le départ pour Reykjavik, en Islande, pour la conférence qui eut lieu au début d'octobre 1986. Lors de cette réunion, je présentai au Président une liste de 1200 noms de Juifs soviétiques qui avaient demandé à quitter la Russie. Je fis remarquer qu'en fait, il

faudrait y ajouter des millions d'autres noms, mais que cela représentait déjà un bon début. A cette occasion, j'agis avec «diplomatie discrète» puisque seul le Président, son aide de camp et moi-même nous trouvions dans le bureau ovale.

Il tint parole et tendit discrètement la liste au Président Mikhaïl Gorbatchev lors de la conférence de Reykjavik. Il expliqua que cela lui tenait à cœur. En quelques semaines, plusieurs familles juives furent autorisées à quitter la Russie. Bien vite, leur nombre fut multiplié par deux, trois, dix... et ce furent des centaines de milliers de Juifs qui purent quitter enfin le «paradis soviétique».

Après la fin de son mandat, le Président Reagan et son épouse me rendirent visite aux Bahamas où j'avais été nommé ambassadeur du Commonwealth. Ils m'invitèrent avec mon épouse à une petite réception qu'ils réservaient à quelques amis. J'en profitai pour remercier le Président en insistant sur le formidable service qu'il avait rendu au peuple juif en plaidant la cause de ces Juifs soviétiques ; je lui demandai alors pourquoi il n'avait jamais évoqué cet épisode en public. Madame Reagan expliqua que M. Gorbatchev les avait avertis qu'autour de lui, de nombreux apparatchiks n'étaient pas d'accord que les Juifs quittent le pays. Si le sujet avait été rendu public, cet exode aurait immédiatement été stoppé. Le Président Reagan avait utilisé la «diplomatie discrète» avec M. Gorbatchev.

L'histoire ne s'arrête pas là. Mon frère Marty eut un jour des problèmes au pied. En Californie, on l'adressa à un médecin qui l'envoya chez un spécialiste. Celui-ci l'examina puis lui demanda : «Vous vous appelez Hecht. Etes-vous en famille avec le sénateur Hecht?»

- Oui, c'est mon frère !

Le médecin était très ému et expliqua que j'avais sauvé la vie de sa famille et de ses beaux-parents. Leurs noms avaient figuré sur la liste. On leur avait juste demandé de se trouver à l'aéroport à une certaine heure. Ils n'avaient aucune idée de ce qui les attendait. Ils étaient montés dans un avion et avaient atterri à Vienne. Avec le peu d'argent dont ils disposaient, ils avaient envoyé un télégramme de

Diplomatie discrète

remerciement au Président Reagan. Par la suite, je rencontrai de nombreux autres Juifs qui s'étaient trouvés sur cette liste. Le conseil du Rabbi - faire appel à une «diplomatie discrète» - s'était prouvé fructueux : des centaines de milliers de Juifs avaient été sauvés et l'état d'Israël s'était renforcé avec l'arrivée de nombreux savants soviétiques.

Chic Hecht fut sénateur du Nevada de 1983 à 1989 puis ambassadeur aux Bahamas de 1989 à 1994. Il décéda en 2006 à l'âge de 77 ans.

Yaakov Chic Hecht - Chabad.org Magazine
traduit par Feiga Lubecki

JurisFormalités

DOMICILIATION

DE VOTRE SIEGE SOCIAL À PARIS

Chef d'entreprise, Auto Entrepreneur, EIRL, gérant, commerçant, société étrangère...

5 adresses

3 Centres d'Affaires

CHAMPS-ELYSEES

MADELEINE • NATION

experts@jurisformalites.com

www.jurisformalites.com

Tél: 01 55 28 81 61

Pensez à faire vérifier vos Téfilines et Mezouzot

Un Sofer est

à votre disposition au Beth Loubavitch

8 rue Lamartine

75009 Paris

(M° Cadet)

Tél: 01 45 26 87 60

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Chaque prière est un progrès

Pour la Délivrance du peuple juif, une Délivrance éternelle qui ne sera suivie d'aucun autre exil, nous devons augmenter nos prières, les premières et les dernières générations. Les prières des premières générations aideront celles des dernières générations.

Ce sera plus facile pour les dernières générations qui sont plus proches de la Délivrance finale. Leurs prières seront plus acceptées que celles des premières générations. Puisque le sujet est si important, il doit y avoir une abondance de prières, génération après génération, afin que les prières pour la Délivrance soient acceptées.

(d'après Beth Elokim LéHamabit, Porte de la prière, chap. 17) H.N.

Comme chaque année, **le Beth Loubavitch** est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60** pour nous communiquer vos coordonnées

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que les Seli'hot ?

Les Seli'hot sont des prières de supplications qui rappellent les besoins de l'homme mais aussi sa petitesse et ses faiblesses. En récitant les Seli'hot, le Juif procède à une introspection approfondie qui lui permet d'aborder la nouvelle année avec la crainte et l'humilité requises.

Dans les communautés ashkénazes et 'hassidiques, on commence à réciter les Seli'hot à partir du samedi soir précédant (d'au moins quatre jours) la fête de Roch Hachana : cette année samedi soir 24 septembre 2011 vers 1 heure 30. Puis on dit les Seli'hot, à partir du lundi 26 septembre, avant la prière du matin. On aura au préalable récité les «bénédictions du matin» ainsi que les bénédictions de la Torah.

On ne commence les Seli'hot qu'en présence de dix hommes adultes (plus de treize ans) afin de pouvoir prononcer le Kaddich.

Si possible, on reste debout pendant les Seli'hot, au moins lorsqu'on prononce les «Treize Attributs de Miséricorde» et le «Vidouy» (confession des fautes). Celui qui ne prie pas avec un Minyan (dix hommes) ne prononce ni les «Treize Attributs» ni les prières en araméen.

L'officiant s'enveloppe d'un Talit (châle de prière). S'il fait encore nuit, il ne prononcera pas la bénédiction : il serait alors préférable qu'il emprunte un Talit à un ami ou à la synagogue.

L'endeuillé (durant les sept premiers jours) ne sort pas de chez lui et ne peut donc aller à la synagogue pour les Seli'hot, excepté la veille de Roch Hachana (mercredi 28 septembre) où les Seli'hot sont particulièrement longues.

Qu'est-ce que Erouv Tavchiline ?

On n'a pas le droit, un jour de fête juive, de préparer de la nourriture pour le soir suivant ou le lendemain. Cependant, lorsqu'un jour de fête tombe le vendredi, on prépare, avant la fête, un aliment cuit au four et un aliment cuit à l'eau, pour montrer qu'on a pensé, avant la fête, à préparer Chabbat.

Cette année, mercredi 28 septembre 2011 (ainsi que mercredi 12 octobre et mercredi 19 octobre), on procédera au Erouv Tavchiline : on prépare une Matsa ou un pain ainsi qu'un mets cuit (viande, poisson ou œuf). On récitera la bénédiction : **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Hao-lam Achère Kidéchanou Bemitsvotav Vetsivanou Al Mitsvat Erouv.**

(«Béni sois-Tu, Eternel, notre Dieu, Roi de l'univers, Qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné le commandement du Erouv»).

Puis on les mettra soigneusement de côté et on les consommera pendant un des repas de Chabbat.

Grâce à cet Erouv, tous les membres de la famille (et les invités) pourront cuire, porter, allumer les bougies et, en général, procéder vendredi à tous les préparatifs pour Chabbat.

F.L

SPORTES Funéraire France - Israël



Respect - Rapidité - Qualité

"La purification, l'habillement, l'accompagnement et l'enterrement sont des bienfaits qui sont utiles aux morts à tout jamais"

Pour nous joindre 24/24h :

01.43.43.62.94 ou **06.22.67.96.92**

Votre agence : 305 rue de Charenton - 75012 Paris

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE
GLATT CACHER LAMEHADRIN

55, RUE PETIT
75019 PARIS

01 42 45 36 47

Dans ISF, il y a aussi... SOLIDARITE !

En application de la loi TEPA, l'année 2011 offre encore la possibilité de réduire de 75% l'Impôt sur la Fortune par un don aux fondations reconnues d'utilité publique notamment.

En nous remettant, **avant le 30 septembre 2011**, un don qui bénéficiera entièrement au **BETH LOUBAVITCH**, par un chèque libellé à : **FONDATION POUR L'EDUCATION JUIVE- FJJ** vous contribuerez encore à l'avenir de la communauté et à son développement !

Choisir de réduire votre ISF en faisant un don au BETH LOUBAVITCH, c'est affecter soi-même son propre don à l'institution la plus dynamique, la plus solidaire et la plus authentique de notre communauté.

Soutenez cette action d'envergure

en versant tout ou partie de votre ISF

en faveur du **BETH LOUBAVITCH** à :

FONDATION POUR L'EDUCATION JUIVE - FJJ

Un reçu fiscal vous sera adressé sous 48 heures.

N'hésitez pas à nous appeler au : **01 44 52 72 96**
ou à nous contacter à l'adresse : **isf2011bl@gmail.com**

telecom
19

Le spécialiste pour vos appels
de et vers l'étranger

Cet été, 19telecom
vous offre votre carte SIM
prépayée internationale.



Pour plus de renseignements,
contactez Arthur au **06 62 37 34 35**

Et connectez-vous sur **www.19telecom.com**



**Votre Boîte de Tsédaka
est pleine !**

Vous pouvez

la rapporter au **8, rue Lamartine - Paris 9^e (M^o Cadet)**
Beth Loubavitch: ou **55, rue Petit - Paris 19^e (M^o Ourcq)**

nous contacter par téléphone au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.